



***Mesdames et Messieurs Membres du Bureau de nos associations***

Comme présenté lors de notre dernière assemblée générale, notre Comité Directeur de Ligue a proposé et validé en AG une intervention de soutien à nos clubs pour cette nouvelle saison 2020-2021 qui démarre.

Conscient de l'importance et des enjeux pour nos clubs et notre Fédération que va revêtir cette saison, il nous est apparu indispensable de favoriser sur notre territoire les nouvelles inscriptions.

Aussi, le CID va engager une partie de son budget annuel pour une ristourne de 10 euros à chaque nouveau primo-licencié (toute première inscription à l'une des fédérations FFAAA ou FFAB).

Le but est de vous permettre d'abaisser le tarif de ces nouveaux d'autant et de renforcer votre attractivité dans cette période qui s'annonce compliquée.

Gardons à l'esprit que 40 à 50% de ces nouveaux licenciés reconduisent l'année suivante leur licence.

Cet investissement pour notre avenir commun n'a qu'une contrepartie, celle de vous engager à répercuter cette ristourne à ces adhérents.

Nous vous demandons donc en retour de nous retourner cet engagement signé.

N'oubliez pas de communiquer sur le fait que les stages de Ligue leurs sont offerts cette saison par la Ligue et donc leur futur club.

Enfin, la Fédération fera aussi un effort sur les licences cette saison.

Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous retrouver prochainement

François PENIN  
Président de la Ligue des Hauts de France FFAAA  
Président du Comité Interdépartemental Nord-Pas-de-Calais FFAAA

**Engagement de Rétrocession**

Je, soussigné

, Président du Club de

m'engage à rétrocéder 10 euros sur le montant de la cotisation club en contrepartie de la ristourne faite par le CID sur la licence de chaque primo licencié sur cette saison 2020-2021

à envoyer par mail au secrétaire du CID O.Bury : [olivier.bury0783@orange.fr](mailto:olivier.bury0783@orange.fr)